

CONTROLE VISUEL DES EXTINCTEURS

Vérification visuelle :

Pour s'assurer que tous les appareils sont à leurs places prévues, parfaitement accessibles.

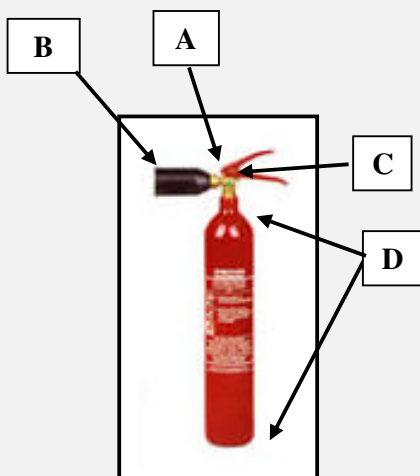
Pour rappel :

- ✚ Les extincteurs à eau pulvérisée avec additif se trouvent dans les bureaux, couloirs, etc. à raison d'un tous les 15 mètres environ.
- ✚ Les extincteurs à CO2 se trouvent à moins de 5 mètres près d'un risque spécifique : armoire électrique, cuisine, etc. SANS RISQUE DE BRAISES
- ✚ Les extincteurs à poudre se trouvent principalement dans les installations techniques ne présentant pas de risque de dégradation de matériel (ex : dans les chaufferies, à l'extérieur, etc.)

Bon état « extérieur »:

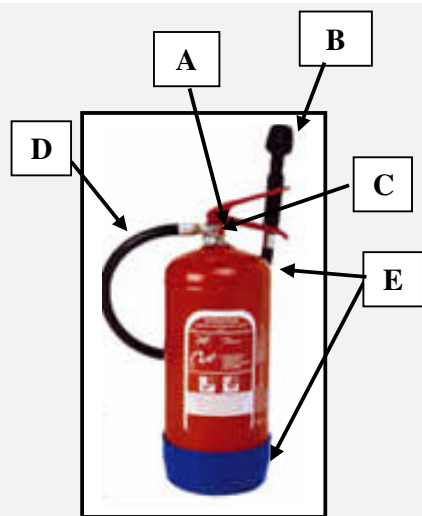
Extincteur CO2 :

- Vérifier la présence de la goupille (A), du tromblon (B) et du plomb (C).
- Vérifier le serrage du tromblon (B) et que celui-ci ne soit pas fêlé
- Vérifier les éventuelles traces de rouille, chocs ou corrosion (D)



Extincteur eau pulvérisée EPA :

- Vérifier la présence de la goupille (A) et du plomb (C).
- Vérifier a présence de la douchette (B)
- Contrôler visuellement que le tuyau (D) n'ait pas de fuites ou de petites perforations
- Vérifier les éventuelles traces de rouille, chocs ou corrosion (E)



Extincteur à poudre :

- Vérifier la présence de la goupille (A) et du plomb (C).
- Vérifier a présence de la douchette (B)
- Contrôler visuellement que le tuyau (D) n'ait pas de fuites ou de petites perforations
- Vérifier les éventuelles traces de rouille, chocs ou corrosion (E)

